

Schéma de Développement Stratégique

Compte-rendu de la réunion officielle de lancement

Lieu et date : Conseil territorial, 17h, vendredi 3 septembre 2010

30 participants

Président de session : Stéphane ARTANO, Président du Conseil Territorial

Animateurs de réunion : Vicky CORMIER et Olivier GASTON, agents de la Cellule d'Ingénierie et d'Animation Territoriale (CIAT)

Compte-rendu

Ouverture de séance

Le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur mobilisation. Il commence par rappeler que la réunion vise à entamer la mise en œuvre du Schéma de Développement Stratégique (SDS), après son adoption par l'assemblée du Conseil territorial. Plus particulièrement, il s'agira dans un premier temps de revenir sur les travaux effectués en 2009 pour l'élaboration du SDS et rappeler les actions prioritaires. Il s'agira ensuite de présenter l'organisation des agents techniques qui permettront sa mise en œuvre, de proposer le calendrier des réunions et les principes d'organisation de ces sessions.

Présentation Powerpoint et échanges avec les participants

Les agents de la CIAT effectuent la présentation Powerpoint (jointe).

Les questions et échanges avec les participants sont les suivants.

Mme Pascale Boyer s'interroge sur la composition des groupes de travail pour les différentes thématiques. M. GASTON répond que la liste des participants pour chaque session n'est pas encore déterminée mais qu'elle le sera, en partant de la composition des groupes de travail des travaux d'élaboration du SDS. Toute personne est a priori susceptible d'intégrer un groupe si elle prouve une valeur ajoutée ; ces modifications de composition des groupes doivent être validées par la CIAT et le Conseil territorial.

Mme Pascale Boyer souhaiterait connaître quelles sont les personnes qui seront chargées de l'organisation des travaux et de la rédaction des notes de cadrage sur des problématiques parfois très techniques. M. GASTON répond que quelques actions ont en effet un degré de technicité qui peut constituer une difficulté, en particulier la première action concernant la révision des réglementations fiscales et douanières. Il est rappelé que les agents de la CIAT ont un rôle qui se limite à animer et faciliter les travaux, organiser et suivre la mise en œuvre

du SDS. Les travaux en eux-mêmes seront effectués par les participants qui disposent des compétences techniques nécessaires à la mise en œuvre de l'action. Concernant les notes de cadrage, les agents de la CIAT devront les rédiger en recueillant au préalable l'information disponible dans les services compétents ou parmi les porteurs de projet. Des notes provisoires seront ensuite transmises aux participants pour être complétées par leurs commentaires et compléments. Pour ce travail, il reste 5 à 7 semaines avant la tenue des premières sessions de travail. Le Président complète cette réponse en rappelant que les actions seront pilotées et mises en œuvre par des chefs de projet (issus du privé ou du public) qui varient en fonction des thématiques.

M. Jean-Louis Blanc s'interroge sur ses disponibilités sur les semaines qui sont proposées. Le Président rappelle que ce calendrier est évolutif tout comme le SDS ; il convient d'être flexible pour être efficace.

M. Jean-Michel Rogowski fait état de sa satisfaction quant à la création d'espaces d'échanges communs permettant aux différents acteurs du développement de partager l'information souhaitée. Il souligne son intérêt particulier pour les actions sur lesquelles ses services sont mobilisés (la question des infrastructures portuaires en tant que service d'Etat chargé de la gestion et de l'exploitation d'un port d'Etat, celle des investissements liés à la plaisance pour le compte de la collectivité..). Il assure de la participation entière de la Direction de l'Equipement aux travaux du Schéma de Développement sur l'ensemble des champs d'activité de la DE.

Le Président conclut la réunion en remerciant les participants.

La réunion est levée à 17h40.